



TARIFS DES SALLES COMMUNALES

SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Salle de l'Avenir

ASSOCIATIONS										
Nature de la location	SALLE 1		SALLE 2		Chauffage	Appareil de cuisson		Chambre froide		Laverie
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune		Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	
Manifestations à but caritatif organisées par une association de la commune	GRATUIT									
Manifestations gratuites										
> assemblées générales, arbres de Noël, galettes des rois, réunions	0	130	0	80	*	0	50	0	30	10
> repas associatifs sans participation financière des convives						50		30		
Manifestations payantes										
Soirées culturelles, bourses/vides grenier <i>(théâtre, spectacle, concert, conférence débat...)</i> <i>et Jeux/Concours (lotos, cartes, palets, cartes...)</i>	85	150	60	100	*	50		30		10
Banquet/ Buffets/ Soirées dansantes avec participation financière des convives	120	185	80	120	*	25	50	15	30	10

participation financière des convives = entrée payante, repas payant et/ou bar payant

Dans l'éventualité où la salle serait laissée dans un trop grand état de malpropreté, un forfait de 100 euros OU de 150 euros, (en cas de location des appareils de cuisson et de la chambre froide) sera facturé au locataire pour le ménage

*Tarifs chauffage

> 1/2 journée = 25 euros

> 1 journée = 50 euros

Le chauffage est mis en service du 15 octobre au 15 avril

Supplément de location

> à la charge du LOCATAIRE : 20 euros par jour et par appareil branché

> à la charge du TRAITEUR : 30 euros par jour et par camion frigorifique

Salle des Tilleuls

ASSOCIATIONS RIVAYONNAISES

Mise à disposition **GRATUITE** de la salle pour les réunions et les assemblée générales